



COMMUNIQUE DE PRESSE

28 mars 2019

Didier Le Gac

Député de la 3^{ème} circonscription du Finistère
Brest-Rural

Intrusion dans les élevages :

Le député Didier Le Gac dénonce ces méthodes

Après une nouvelle intrusion de membres d'une association ultra dans un élevage de la circonscription, Didier Le Gac dénonce ces méthodes inadmissibles et surtout illégales.

Il dénonce également les accusations caricaturales portées par ces associations à l'encontre des conditions d'élevage des animaux.

Pour Didier Le Gac, l'activité de ces associations n'est ni neutre, ni objective.

Au lieu d'éclairer le consommateur, ces actions n'ont en réalité qu'un but : dénigrer systématiquement le travail de nos éleveurs en proférant des contrevérités, au mépris du monde agricole.

Il rappelle enfin que les éleveurs sont en droit de porter plainte, chaque fois que nécessaire.